



Paris, le 10 septembre 2010

## **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

#### **STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO**

**JUILLET 2010**

*Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a fléchi, revenant de 3,7 % en juin 2010 à 3,4 % en juillet. En ce qui concerne les actions cotées émises par les résidents de la zone, ce taux est ressorti à 1,8 % en juillet 2010, après 1,9 % en juin.*

En juillet 2010, les émissions de titres de créance des résidents de la zone euro ont représenté au total 1 061 milliards d'euros (cf. tableau 1 et graphique 1). Les remboursements ayant porté sur 1 042 milliards d'euros, les émissions nettes sont ressorties à 19 milliards (cf. tableau 1)<sup>1</sup>. Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a diminué, revenant de 3,7 % en juin 2010 à 3,4 % en juillet (cf. tableau 1 et graphique 3).

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance émis par les sociétés non financières a fléchi, pour ressortir à 10,4 % en juillet 2010 après 12,5 % en juin (cf. tableau 2 et graphique 4). Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux s'est inscrit en recul, à -0,8 % en juillet après -0,4 % en juin. S'agissant des sociétés financières

---

<sup>1</sup> La ventilation complète des émissions nettes entre émissions brutes et remboursements pouvant ne pas toujours être disponible, la différence entre les émissions brutes et les remboursements agrégés peut différer des émissions nettes agrégées.

autres que les IFM, le taux de croissance annuel a diminué, revenant de 1,9 % en juin 2010 à 0,7 % en juillet. En ce qui concerne les administrations publiques, ce taux est passé de 7,6 % en juin à 7,9 % en juillet.

Si l'on considère la ventilation par échéances, la progression annuelle de l'encours des titres de créance à court terme s'est ralentie, ressortant à - 8,0 % en juillet contre - 6,8 % en juin 2010 (cf. tableau 1 et graphique 3). S'agissant des institutions financières monétaires, le taux de croissance annuel est ressorti à - 7,6 % en juillet 2010 contre - 8,2 % en juin (cf. tableau 2). Pour les titres de créance à long terme, il a diminué, revenant de 5,1 % en juin 2010 à 4,9 % en juillet (cf. tableau 1). Le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance à long terme émis par les IFM a fléchi, revenant de 0,9 % à 0,3 % sur la même période (cf. tableau 2). Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe est revenu de 8,0 % en juin 2010 à 7,7 % en juillet (cf. tableau 1). La progression annuelle de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux variable s'est établie à - 1,1 % en juillet, après - 1,2 % en juin.

S'agissant de la ventilation par devises, le taux de croissance annuel de l'encours de titres de créance libellés en euros s'est inscrit à 3,5 % en juillet 2010, après 3,6 % en juin. Pour les titres de créance libellés dans d'autres devises, ce taux a diminué, revenant de 4,7 % en juin à 2,4 % en juillet (cf. tableau 1).

En données corrigées des variations saisonnières, le taux de croissance annualisé sur trois mois de l'encours de titres de créance émis par les résidents de la zone euro est ressorti à 1,2 % en juillet 2010 après 1,3 % en juin (cf. tableau 3 et graphique 5).

Les émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 3,6 milliards d'euros en juillet 2010 (cf. tableau 4). Les remboursements ayant porté sur 0,6 milliard d'euros, les émissions nettes sont ressorties à 3,0 milliards. Le taux de croissance annuel de l'encours d'actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) s'est établi à 1,8 % en juillet 2010 contre 1,9 % en juin (cf. tableau 4 et graphique 6). Le rythme de progression annuel des actions cotées émises par les sociétés non financières est ressorti à 0,9 % en juillet 2010 après 1,0 % en juin. Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), le taux de progression s'est inscrit en recul en

juillet 2010, à 5,1 % contre 5,7 % en juin. Pour les sociétés financières autres que les IFM, ce taux a augmenté, passant de 4,3 % en juin 2010 à 4,5 % en juillet.

Les encours d'actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevaient au total à 4 269 milliards d'euros à fin juillet 2010. Par rapport aux 3 846 milliards d'euros recensés à fin juillet 2009, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une augmentation annuelle de 11,0 % en juillet 2010, après 14,4 % en juin.

*Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour juillet 2010, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données concernant les périodes précédentes. En outre, à compter des périodes de référence de décembre 2008 et décembre 2009, respectivement, deux pays de la zone euro ont étendu la couverture des titres de créance émis aux non-IFM et aux titres de créance à court terme émis par le secteur des administrations publiques ; la couverture des actions cotées a elle aussi été élargie pour inclure également les cotations internationales. Les taux de croissance annuels étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent lorsqu'une entité institutionnelle contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de toute autre modification ne découlant pas d'opérations.*

*Une série exhaustive de statistiques mises à jour relatives aux émissions de titres peut être obtenue à la page Monetary and financial statistics (Statistiques monétaires et financières) de la rubrique Statistics du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/securities/html/index.en.html>). Ces données, ainsi que les données de la zone euro correspondant à la composition de la zone au moment de la période de référence, peuvent être téléchargées à partir du Statistical Data Warehouse (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE.*

*Les chiffres jusqu'à juillet 2010 seront également publiés dans les éditions d'octobre 2010 du Bulletin mensuel et du Statistics Pocket Book de la BCE. Le prochain communiqué de presse relatif aux émissions de titres de la zone euro sera publié le 12 octobre 2010.*

Banque de France  
Direction de la Communication  
Service de Presse  
48 rue Croix des Petits Champs  
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82  
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Tableau 1

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par devises et échéances initiales<sup>1)</sup>  
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Encours <sup>5)</sup>	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Encours <sup>5)</sup>	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Taux de croissance annuels des encours <sup>6)</sup>																									
														Juillet 2009		Août 2009 - Juillet 2010 <sup>4)</sup>				Juin 2010				Juillet 2010				2008	2009	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet
Total	14 341,9	70,0	992,4	952,0	41,5	15 756,9	1 080,5	1 083,4	-6,2	15 729,7	1 060,8	1 041,6	18,6	7,6	10,9	11,3	10,0	6,6	4,8	5,9	5,6	5,3	4,3	3,7	3,4														
dont en euros	12 945,5	55,8	902,0	863,5	38,7	13 954,9	983,2	970,7	9,1	13 995,7	959,0	917,2	41,4	8,0	11,8	12,4	10,6	6,6	4,6	5,9	5,6	5,2	4,0	3,6	3,5														
dans d'autres devises	1 396,4	14,2	90,4	88,5	2,8	1 802,0	97,3	112,7	-15,3	1 733,9	101,7	124,4	-22,8	4,1	3,0	2,2	4,4	6,6	6,0	6,2	5,2	6,2	6,7	4,7	2,4														
Court terme	1 679,0	24,9	766,1	777,5	-11,4	1 606,5	815,4	853,9	-38,1	1 606,2	798,3	794,9	3,6	22,9	16,8	16,2	4,2	-3,8	-7,3	-5,7	-6,3	-7,7	-7,7	-6,8	-8,0														
dont en euros	1 500,5	21,6	699,4	710,2	-10,7	1 401,7	737,9	768,9	-30,8	1 412,6	724,3	714,1	10,7	25,0	16,5	16,8	3,5	-5,6	-8,4	-7,5	-7,3	-8,8	-8,7	-7,8	-8,5														
dans d'autres devises	178,5	3,3	66,7	67,3	-0,7	204,8	77,5	85,0	-7,2	193,6	74,0	80,7	-7,2	10,6	18,9	11,6	10,3	10,3	1,0	9,0	1,6	1,0	0,4	1,5	-3,9														
Long terme <sup>2)</sup>	12 662,9	45,1	226,4	174,5	52,9	14 150,4	265,0	229,5	31,8	14 123,5	262,4	246,7	15,0	5,8	10,1	10,6	10,8	8,0	6,4	7,5	7,2	7,1	6,0	5,1	4,9														
dont en euros	11 445,0	34,2	202,6	153,3	49,5	12 553,3	245,3	201,8	39,9	12 583,1	234,7	203,0	30,7	6,1	11,2	11,8	11,6	8,3	6,4	7,7	7,3	7,1	5,8	5,1	5,1														
dans d'autres devises	1 217,9	10,8	23,7	21,2	3,5	1 597,1	19,8	27,8	-8,1	1 540,4	27,7	43,7	-15,7	2,9	0,5	0,6	3,4	6,0	6,7	5,7	5,8	7,1	7,7	5,1	3,2														
dont taux fixe	8 369,6	17,2	151,1	96,6	54,6	9 313,4	171,5	131,8	39,7	9 276,9	152,6	157,8	-5,2	3,1	9,5	10,5	12,2	11,2	9,7	10,8	10,5	10,7	9,3	8,0	7,7														
en euros	7 533,3	11,7	136,1	84,9	51,3	8 278,7	160,6	117,3	43,3	8 272,2	133,5	139,6	-6,1	3,0	10,1	11,2	12,8	11,4	9,9	11,2	10,7	10,8	9,5	8,3	8,1														
dans d'autres devises	838,0	5,5	15,0	11,7	3,3	1 036,3	10,9	14,5	-3,6	1 006,4	19,1	18,2	0,9	4,3	4,3	4,5	7,2	8,7	8,0	7,7	8,5	9,2	8,0	5,1	4,5														
dont taux variable	3 753,1	21,1	61,9	65,5	-3,6	4 380,4	81,3	83,3	-2,1	4 401,2	98,8	69,4	29,4	12,7	12,0	11,3	7,4	1,3	-0,8	0,4	-0,2	-0,6	-1,2	-1,2	-1,1														
en euros	3 446,1	17,5	55,2	57,6	-2,4	3 877,5	75,4	72,8	2,5	3 922,1	92,4	47,2	45,2	14,3	14,4	13,6	9,0	1,7	-0,8	0,7	0,2	-0,3	-1,5	-1,5	-0,8														
dans d'autres devises	305,6	3,6	6,7	7,9	-1,2	501,5	5,9	10,5	-4,6	477,6	6,4	22,1	-15,8	-0,1	-9,2	-9,6	-7,8	-4,2	-1,3	-3,7	-4,2	-3,3	1,2	0,5	-3,8														

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- « Court terme » s'applique aux titres dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an (dans des cas exceptionnels, elle est inférieure ou égale à deux ans). Les titres d'une durée initiale plus longue ou à dates d'échéance optionnelles, dont la plus éloignée est supérieure à un an, ou à dates d'échéance indéterminées sont classés dans les émissions à long terme.
- L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créances à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le poste des titres de créance à long terme (et à taux variable).
- Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 2

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs <sup>1)</sup> et par échéances <sup>2)</sup>

(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Encours <sup>5)</sup>	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Encours <sup>5)</sup>	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Taux de croissance annuels des encours <sup>6)</sup>																			
														Juillet 2009		Août 2009 - Juillet 2010 <sup>4)</sup>		Juin 2010		Juillet 2010		2008	2009	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet
Total	14 341,9	70,0	992,4	952,0	41,5	15 756,9	1 080,5	1 083,4	-6,2	15 729,7	1 060,8	1 041,6	18,6	7,6	10,9	11,3	10,0	6,6	4,8	5,9	5,6	5,3	4,3	3,7	3,4								
IFM	5 453,7	18,7	636,8	640,7	-3,8	5 459,6	718,4	748,3	-29,9	5 430,6	653,6	660,9	-7,3	7,7	4,6	4,0	2,9	1,6	0,6	0,7	1,5	1,3	-0,2	-0,4	-0,8								
Court terme	779,4	-5,3	548,0	552,9	-5,0	734,2	607,7	628,5	-20,9	730,7	563,9	564,8	-0,9	24,6	2,6	-0,4	-8,3	-11,2	-9,7	-13,3	-11,1	-9,2	-10,3	-8,2	-7,6								
Long terme	4 674,3	24,0	88,9	87,7	1,1	4 725,5	110,8	119,8	-9,0	4 699,9	89,7	96,1	-6,4	5,0	4,9	4,8	4,8	4,0	2,4	3,3	3,8	3,2	1,6	0,9	0,3								
dont																																	
taux fixe	2 489,7	18,2	49,8	43,2	6,6	2 665,4	57,6	67,3	-9,7	2 642,6	45,7	56,8	-11,1	4,9	7,1	7,3	9,1	9,8	7,3	9,0	9,3	8,9	6,1	4,4	3,2								
taux variable	1 766,0	5,7	31,2	36,3	-5,2	1 771,4	46,4	41,7	4,7	1 773,8	36,9	28,6	8,2	5,4	1,8	0,9	-1,7	-3,8	-4,2	-4,4	-3,8	-4,4	-4,4	-3,6	-3,4								
Non-IFM	3 185,7	50,0	132,9	126,2	7,9	4 108,9	140,2	150,0	-13,1	4 100,4	161,1	151,5	9,1	18,1	22,2	22,4	18,9	9,6	5,9	8,4	7,4	6,6	5,5	4,1	2,7								
dont																																	
Institutions financières autres que les IFM	2 410,3	32,0	57,0	56,7	1,2	3 240,2	61,2	65,2	-7,7	3 233,4	90,6	85,1	5,3	23,6	26,4	26,0	20,0	8,1	3,5	6,6	5,0	4,1	2,9	1,9	0,7								
Court terme	63,0	-4,2	24,1	24,4	-0,2	97,5	26,9	27,0	-0,1	94,2	29,5	33,1	-3,2	82,8	-17,9	-32,0	-32,7	-15,0	-10,0	-13,3	-16,1	-13,7	-5,3	-5,2	-2,2								
Long terme	2 347,3	36,2	32,9	32,3	1,4	3 142,7	34,3	38,3	-7,6	3 139,2	61,1	51,9	8,5	21,7	28,4	29,0	22,6	8,9	3,9	7,3	5,6	4,7	3,2	2,1	0,8								
dont																																	
taux fixe	889,0	17,0	10,6	8,1	2,4	1 080,6	15,5	11,7	3,8	1 073,5	12,0	9,2	2,8	6,1	18,2	21,0	20,9	13,7	7,4	11,4	10,0	8,2	6,7	4,8	3,0								
taux variable	1 417,3	19,3	20,6	22,6	-2,0	1 987,0	16,5	25,3	-8,9	1 998,3	48,0	34,9	13,1	33,3	35,8	35,3	23,9	6,0	0,8	4,6	2,4	1,4	0,0	-0,5	-1,2								
Sociétés non financières	775,4	17,9	76,0	69,5	6,7	868,7	79,0	84,8	-5,3	867,1	70,5	66,4	3,8	6,4	12,1	13,5	16,4	14,7	15,1	14,9	16,1	16,1	15,0	12,5	10,4								
Court terme	87,3	0,0	63,7	64,6	-0,9	73,1	64,5	74,2	-9,3	76,8	63,0	59,0	3,6	15,5	-20,2	-27,6	-34,2	-32,0	-17,0	-28,0	-24,1	-19,4	-11,1	-15,9	-11,7								
Long terme	688,1	17,9	12,2	4,9	7,6	795,6	14,5	10,5	4,0	790,3	7,5	7,4	0,2	4,7	18,7	22,2	27,0	23,3	19,8	22,5	22,7	21,6	18,7	16,2	13,2								
dont																																	
taux fixe	553,2	15,7	11,0	3,5	7,5	656,3	13,1	5,9	7,2	653,3	6,7	4,8	2,0	4,8	24,7	29,0	35,1	29,0	23,4	27,4	27,0	25,7	21,4	19,3	16,3								
taux variable	124,5	-0,6	1,0	1,1	-0,1	128,5	1,4	2,2	-0,8	127,3	0,8	1,5	-0,7	7,0	-2,0	-3,3	-4,0	-2,1	-0,4	-1,4	0,0	-0,3	-0,3	-1,2	-1,3								
Administrations publiques	5 702,5	1,4	222,7	185,2	37,5	6 188,4	221,9	185,1	36,8	6 198,7	246,0	229,2	16,8	3,2	12,0	13,5	12,7	9,9	8,3	9,8	8,7	8,6	8,1	7,6	7,9								
dont																																	
Administrations centrales	5 348,7	-1,0	202,0	169,1	32,9	5 770,2	185,3	162,3	23,0	5 772,6	217,3	208,7	8,6	3,3	12,2	13,7	12,9	9,9	8,1	9,7	8,5	8,4	8,0	7,2	7,4								
Court terme	732,6	33,3	117,3	123,8	-6,5	681,0	102,3	109,3	-7,0	674,4	118,9	124,3	-5,4	15,5	57,9	67,9	36,9	12,7	-3,4	9,8	4,0	-3,8	-5,5	-5,3	-10,3								
Long terme	4 616,1	-34,3	84,7	45,3	39,4	5 089,2	83,0	53,0	30,0	5 098,2	98,4	84,3	14,1	2,1	7,5	8,2	9,9	9,5	9,9	9,7	9,2	10,4	10,1	9,1	10,2								
dont																																	
taux fixe	4 177,4	-34,0	75,3	38,8	36,5	4 625,3	75,8	40,7	35,1	4 624,0	85,5	82,3	3,2	1,5	8,1	9,0	10,3	9,6	10,2	10,0	9,4	10,7	10,5	9,5	10,5								
taux variable	369,8	-4,4	5,9	4,3	1,7	383,4	4,0	12,3	-8,3	391,0	10,1	2,0	8,1	7,6	0,1	-1,6	2,0	4,6	5,5	3,2	3,5	7,6	6,1	2,0	5,4								
Autres administrations publiques	353,8	2,3	20,7	16,1	4,6	418,1	36,6	22,8	13,8	426,0	28,7	20,5	8,2	2,5	8,9	9,6	10,5	10,5	11,4	11,0	11,8	11,2	10,4	13,7	15,2								
Court terme	16,8	1,0	13,0	11,9	1,1	20,6	14,1	14,9	-0,7	30,1	23,0	13,5	9,5	17,6	36,6	41,1	6,4	-17,1	21,8	-12,7	-5,6	13,8	43,1	30,7	78,7								
Long terme	337,0	1,3	7,7	4,3	3,4	397,5	22,5	7,9	14,5	395,9	5,8	7,0	-1,3	1,9	7,8	8,4	10,8	12,2	10,9	12,4	12,8	11,0	8,9	12,9	12,1								
dont																																	
taux fixe	260,3	0,2	4,5	3,0	1,5	285,7	9,4	6,2	3,3	283,4	2,7	4,7	-2,1	1,4	4,3	4,0	6,8	8,3	7,5	8,5	9,7	8,0	5,9	7,6	6,7								
taux variable	75,4	1,0	3,3	1,3	2,0	110,1	13,0	1,8	11,3	110,8	3,1	2,3	0,8	3,2	20,7	25,2	26,4	26,9	23,4	27,3	24,6	22,2	20,2	30,9	30,0								

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créances à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 3

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs <sup>1)</sup> et par échéances, données cvs  
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours <sup>2)</sup>	Émissions nettes					Taux de croissance sur trois mois annualisés des encours <sup>3)</sup>												
	Juillet 2010	Juillet 2009	Avril 2010	Mai 2010	Juin 2010	Juillet 2010	2009 Août	2009 Sept.	2009 Oct.	2009 Nov.	2009 Déc.	2010 Janv.	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet	
Total	15 687,6	95,9	53,9	-17,5	14,1	51,4	7,6	8,4	5,9	5,0	1,6	2,9	1,4	3,8	3,5	3,4	1,3	1,2	
Court terme	1 609,3	14,7	-5,3	-3,2	0,2	-6,6	-7,0	1,5	-13,0	-9,9	-7,5	-6,2	-8,4	-17,9	-10,0	-5,4	-2,0	-2,3	
Long terme	14 078,3	81,2	59,2	-14,3	13,8	57,9	9,7	9,3	8,7	7,0	2,9	4,1	2,7	6,8	5,3	4,5	1,7	1,6	
IFM	5 410,5	11,3	8,5	-48,2	-2,0	-14,3	1,6	2,2	-3,1	-2,5	-2,3	4,4	0,0	1,6	0,1	0,2	-3,0	-4,6	
Court terme	739,3	-8,1	5,1	-5,9	8,0	-3,3	-22,8	-14,7	-34,4	-25,3	-12,9	6,4	6,6	-8,0	4,9	4,8	4,0	-0,6	
Long terme	4 671,2	19,4	3,4	-42,4	-10,0	-11,0	6,4	5,3	3,1	1,7	-0,5	4,1	-1,0	3,3	-0,6	-0,5	-4,1	-5,2	
Non-IFM	4 089,9	59,7	20,3	3,5	-17,7	23,2	14,4	16,3	9,3	7,1	-2,8	-1,8	-2,8	3,4	3,0	3,9	0,6	0,9	
dont																			
Institutions financières autres que les IFM	3 231,1	42,5	11,3	2,3	-10,2	20,0	13,3	14,2	6,9	3,8	-6,4	-4,4	-6,7	0,5	-0,8	2,1	0,4	1,5	
Court terme	93,8	-3,9	2,8	4,3	0,9	-2,4	-36,6	-38,8	10,0	41,3	46,0	-3,5	-33,0	-37,5	-23,8	32,3	42,4	13,3	
Long terme	3 137,3	46,4	8,5	-2,1	-11,1	22,4	15,0	16,1	6,8	3,0	-7,5	-4,4	-5,7	1,9	0,0	1,3	-0,6	1,2	
Sociétés non financières	858,8	17,2	9,0	1,2	-7,5	3,2	18,2	23,2	17,1	18,0	10,9	7,9	13,2	15,7	19,2	11,3	1,3	-1,4	
Court terme	75,0	-1,1	0,1	2,6	-6,8	2,4	-19,0	-7,9	-19,3	-34,9	-27,4	-21,9	11,3	-6,2	5,3	7,3	-19,6	-8,9	
Long terme	783,9	18,3	8,9	-1,4	-0,7	0,8	24,2	27,7	22,4	26,3	16,4	11,7	13,4	18,2	20,7	11,7	3,6	-0,7	
Administrations publiques	6 187,2	24,9	25,1	27,3	33,7	42,5	9,8	10,3	13,2	11,2	8,5	4,5	5,6	6,0	7,1	6,0	5,8	7,0	
dont																			
Administrations centrales	5 760,5	22,0	20,1	29,0	20,0	33,4	10,0	10,1	13,2	11,1	8,4	4,5	5,2	5,4	6,1	5,7	5,0	5,9	
Court terme	670,4	27,2	-15,6	-6,2	-1,6	-12,5	18,9	27,8	13,3	6,7	-1,5	-13,3	-18,7	-26,1	-25,6	-22,1	-12,6	-11,2	
Long terme	5 090,1	-5,2	35,6	35,3	21,6	45,9	8,7	7,6	13,2	11,8	10,1	7,6	9,5	11,2	11,8	10,4	7,7	8,5	
Autres administrations publiques	426,6	2,9	5,1	-1,8	13,7	9,1	7,2	12,3	13,3	11,9	9,4	4,0	11,2	15,3	22,5	11,3	18,2	22,3	
Court terme	30,9	0,7	2,2	1,9	-0,4	9,3	31,7	75,5	37,3	63,6	-37,7	-69,7	-32,3	24,1	346,7	191,9	116,1	461,2	
Long terme	395,8	2,3	2,8	-3,7	14,1	-0,2	6,1	9,7	12,2	9,7	12,7	10,1	14,0	14,9	15,5	5,9	14,5	10,9	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- 2) Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créances à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours (en données brutes) de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- 3) Les taux de croissance sur trois mois annualisés sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change, ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions. Les taux sont annualisés afin de permettre une comparaison directe avec les taux annuels (veuillez noter que les taux non corrigés présentés au tableau 2 sont presque identiques aux taux annuels corrigés des variations saisonnières).

Tableau 4

Émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro, par secteurs émetteurs<sup>1)</sup>

(montants en milliards d'euros, valeur de marché)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Encours <sup>3)</sup>	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière <sup>4)</sup>	Encours <sup>3)</sup>	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière <sup>4)</sup>	Taux de croissance annuels des encours <sup>5)</sup>												
	Juillet 2009		Août 2009 - Juillet 2010 <sup>2)</sup>			Juin 2010					Juillet 2010					2008	2009	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet	
	Total	3 846,1	7,0	6,6	0,6	6,1	4 072,6	8,4	0,4	8,0	14,4	4 269,3	3,6	0,6	3,0	11,0	0,9	2,1	2,7	2,7	2,9	2,5	3,0	2,8	2,7	2,4	1,9	1,8
IFM	510,4	3,0	2,3	0,0	2,3	449,9	2,2	0,0	2,2	0,1	524,0	0,7	0,0	0,7	2,7	2,5	8,5	9,3	8,8	8,2	6,6	8,2	7,4	7,0	6,3	5,7	5,1	
Non-IFM	3 335,7	3,9	4,4	0,6	3,8	3 622,7	6,2	0,4	5,8	16,5	3 745,3	2,9	0,6	2,3	12,3	0,7	1,3	1,9	2,0	2,2	1,9	2,3	2,1	2,0	1,8	1,3	1,3	
dont																												
Institutions financières autres que les IFM	301,1	0,0	1,2	0,0	1,2	313,8	0,4	0,0	0,4	12,3	331,7	0,5	0,0	0,4	10,2	2,6	3,1	3,9	2,7	5,4	5,2	5,4	5,4	5,3	4,3	4,5		
Sociétés non financières	3 034,6	4,0	3,2	0,6	2,6	3 308,9	5,8	0,4	5,4	16,9	3 413,7	2,4	0,5	1,9	12,5	0,4	1,1	1,6	1,9	1,9	1,5	2,0	1,8	1,7	1,5	1,0	0,9	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : les IFM correspondent aux autres institutions financières monétaires (S.122) ; les institutions financières autres que les IFM comprennent les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11)

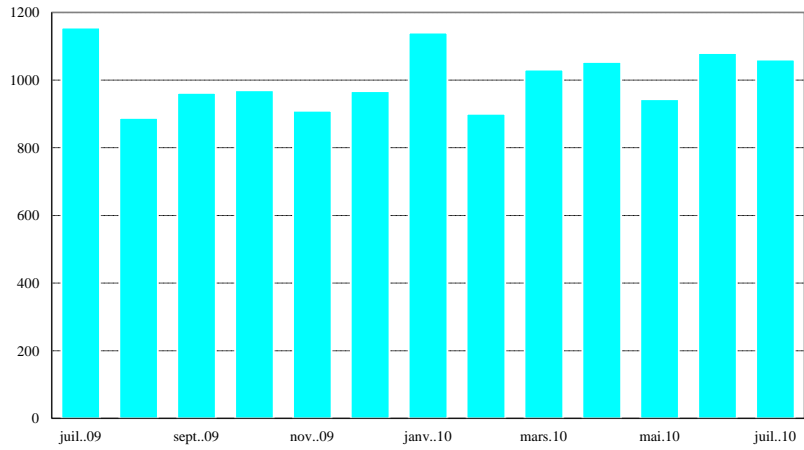
2) Moyennes mensuelles des transactions sur la période

3) À compter de la période de référence de décembre 2009, un pays de la zone euro a étendu la couverture des actions cotées aux cotations internationales. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 120 milliards d'euros, principalement dans le secteur des sociétés non financières.

4) Variation en pourcentage entre l'encours en fin de mois et l'encours 12 mois auparavant

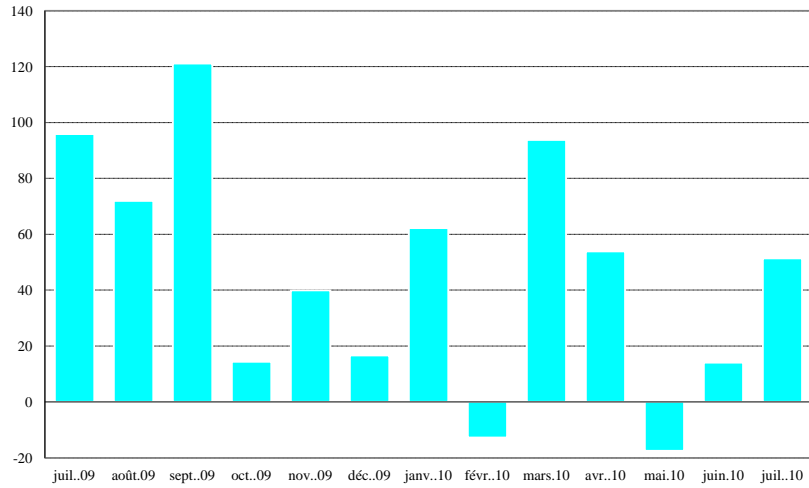
5) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions sur la période et ne sont donc pas corrigés des reclassements ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

**Graphique 1 : Total des émissions brutes de titres de créance par les résidents de la zone euro**  
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

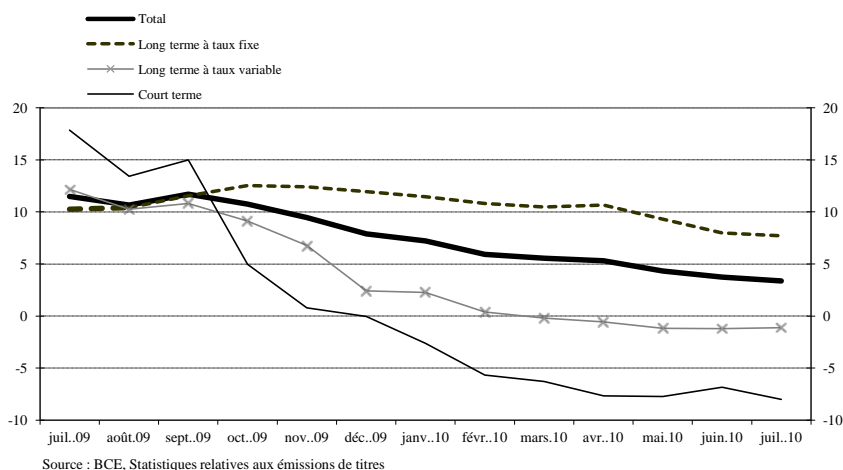
**Graphique 2 : Total des émissions nettes de titres de créance par les résidents de la zone euro**  
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale ; données cvs)



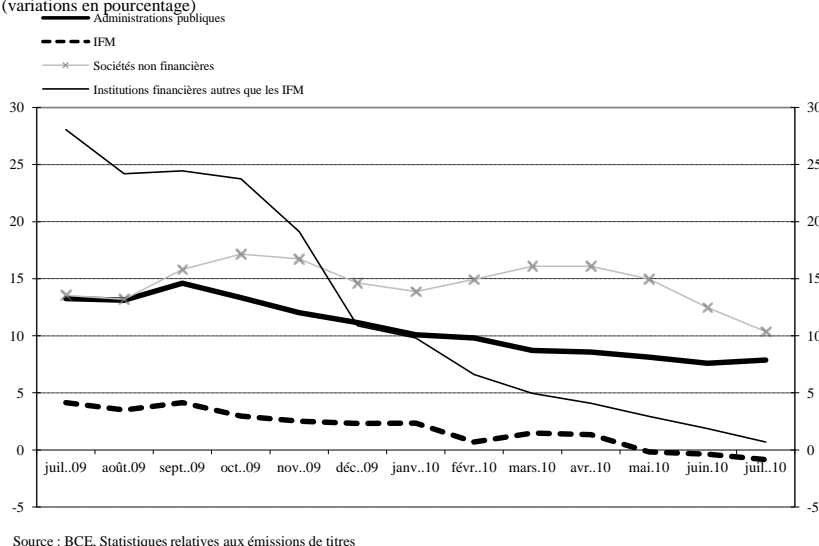
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres



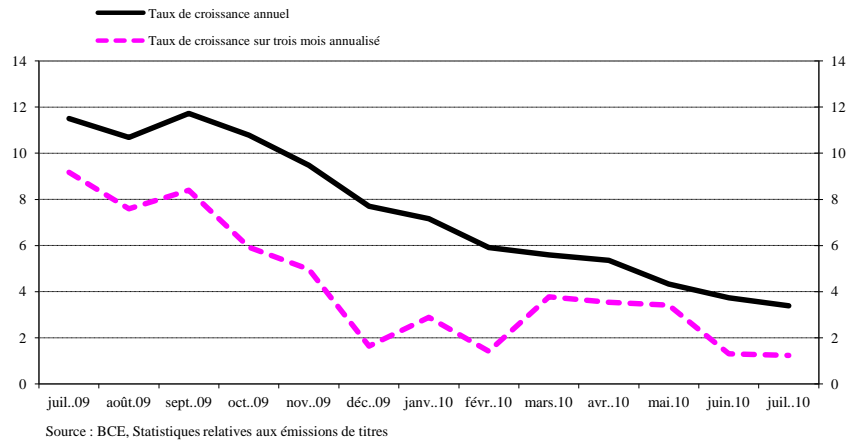
**Graphique 3 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par échéances initiales**  
(variations en pourcentage)



**Graphique 4 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par secteurs**  
(variations en pourcentage)



**Graphique 5 : Taux de croissance des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, en données cvs (variations en pourcentage)**



**Graphique 6: Taux de croissance annuels des actions cotées émises par les résidents de la zone euro, par secteurs (variations en pourcentage)**

